



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

~\*~\*~\*~\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

~\*~\*~\*~\*

COMMISSION NATIONALE DU DIALOGUE  
DES TERRITOIRES



**CNDT**

*Commission nationale du Dialogue des Territoires*

## LANCEMENT DU CYCLE DE DIALOGUE

**Allocution de**  
**Monsieur Benoit SAMBOU,**  
**Président de la Commission nationale de**  
**Dialogue des Territoires (CNDT).**

Dakar, le 12 MAI 2022

**Madame la Présidente du Haut Conseil des Collectivités territoriales,**  
**Monsieur le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires,**  
**Messieurs les Ministres Conseillers,**  
**Madame et Messieurs les Présidents de Conseil départemental,**  
**Mesdames et Messieurs les Maires,**  
**Mesdames et Messieurs les Partenaires technique et financiers,**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants d'organisations de la société civile,**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des organes de presse,**  
**Mesdames, Messieurs, chers invités.**

La **CNDT** a institué le **Cycle de Dialogue** comme modalité de renforcement de la concertation et du partenariat entre l'ensemble des catégories d'acteurs territoriaux.

Au titre de l'année 2022, trois (3) thématiques feront l'objet de conférence en raison d'une par trimestre. Il s'agit de:

- **Coopération territoriale et Gouvernance foncière en pratique ;**
- **Dialogue autour des ressources partagées ;**
- **Migration et Développement.**

Les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du **cycle de dialogue** contribueront au renforcement de la concertation et du partenariat entre les acteurs territoriaux autour de thématiques spécifiques à la politique de décentralisation et de coopération territoriale.

**Mesdames et Messieurs,**

Si nous voulons poursuivre et atteindre pour le Sénégal, les objectifs de *(i)* Renforcer les Collectivités territoriales ; de *(ii)* Promouvoir la viabilité des territoires ; de *(iii)* Corriger les disparités spatiales et de réduire les inégalités territoriales tels qu'il ressort des options fondamentales du Plan Sénégal Emergent alors les perspectives de l'aménagement et du développement territorial gagneraient à insister sur les questions de la caractérisation, de la cartographie et surtout de la valorisation des ressources et potentialités des terroirs.

Il s'agit, en réalité, de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement territorial, basée sur la combinaison la plus optimale de dispositifs et applications informatiques susceptibles d'assurer la mise à relation, en temps réel, d'acteurs territoriaux dans des situations d'échanges et de renforcement de capacité.

C'est en cela que la CNDT a mis en place une plateforme numérique dénommée Plateforme des Acteurs de la Coopération territoriale (PACT) dont les travaux d'ingénierie territoriale vous seront présentés tout à l'heure en illustrant deux cas d'études en zones urbaine et rurale.

### **Mesdames et Messieurs,**

La Commission nationale du Dialogue des Territoires, conformément à ses missions, a jusqu'ici, initié avec l'ensemble des acteurs territoriaux, d'importants travaux d'études et de réflexions scientifiques comme contribution à l'opérationnalisation de la réforme de l'Acte III de la Décentralisation.

Conformément à la vision de l'Acte III de la Décentralisation d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, la CNDT a voulu, insister sur son option partenariale forte en direction de l'ensemble des catégories d'acteurs vers qui l'invite au dialogue est

invariablement adressée et de manière permanente par Son Excellence, Monsieur le Président de la République.

Dans le même ordre d'idées, la CNDT invite l'ensemble des catégories d'acteurs territoriaux à une synergie d'actions autour de la mise en œuvre d'une phase pilote portant test des instruments de gouvernance de l'intercommunalité et de la coopération territoriale après ses travaux sur le cadre législatif et réglementaire.

Cette invite rentre en droite ligne avec les ambitions du Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, qui dans le cadre de l'allocation « INTER TERRITORIALITE » et de la répartition de la Contribution économique locale (CEL), est disposé à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intercommunalité et de coopération territoriale.

**Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans remercier toutes les personnalités de la République et de notre Nation qui rehaussent grâce à leur présence cette cérémonie de lancement du cycle de dialogue. Votre présence est pour nous la preuve que nos territoires sont au centre des préoccupations de notre Etat et qu'ils sont le moteur de la consolidation du modèle socio-culturel sénégalais pour un mieux-être palpable pour chacun de nos concitoyens.

**Je vous remercie.**